



VILLE DE
MONT-JOLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° TP-2025-004

SERVICES PROFESSIONNELS - PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS POUR DÉMOLITION D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Des soumissions sont par la présente demandées pour des Services professionnels pour la préparation des plans et devis pour démolition d'un réservoir d'eau potable.

Le document d'appel d'offres mentionnant la description du mandat est disponible chez SÉAO au seao.gouv.qc.ca. L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées **avant 15h le 25 février 2025** (heure officielle du Québec) dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission Services professionnels – Préparation de plans et devis pour démolition d'un réservoir d'eau potable)" au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8.

L'offre qualitative doit être transmise en un (1) exemplaire original papier et une (1) copie(s). L'offre financière doit être transmise en un (1) exemplaire original papier et une (1) copie(s). Les offres qualitative et financière doivent être transmises selon **le principe de la double enveloppe**, c'est-à-dire dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes, opaques et cachetées, portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière ».

Les offres qualitatives seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 15h05. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Le contrat est adjugé au SOUMISSIONNAIRE conforme ayant obtenu le pointage le plus élevé à la suite de l'application du système de pondération.

La Ville ne s'engage à accepter aucune des Soumissions reçues et n'encourt aucune responsabilité envers les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 4^e jour de février 2025

Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12h00 et de 13 h 15 à 16 h 30 le 12^e jour du mois février 2025 et en le publiant dans le Journal le Laurentien du même jour.

La greffière,

Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate